

PACTE Bois-Biosourcés : 10 nouveaux signataires s'engagent pour la révolution verte du bâtiment en Île-de-France

Le PACTE Bois-Biosourcés, porté par FIBois Île-de-France, fédère désormais **38 structures du monde l'aménagement et de l'immobilier** qui se sont engagées à réaliser jusqu'à **40% de leur production francilienne en bois et biosourcés d'ici 2025**. Le 5 novembre 2020, 28 aménageurs et maîtres d'ouvrage fondaient cette communauté. Le 13 avril 2021, lors de la deuxième édition des Etats Généraux de la Forêt et du Bois, **10 nouvelles structures** les ont rejoint. Parmi eux, **4 collectivités** : la Mairie de Paris, la Métropole du Grand Paris, Vallée Sud Grand Paris ainsi que Plaine Commune; **3 aménageurs** : Espaces Ferroviaires (filiale du Groupe SNCF), l'Établissement Public d'Aménagement du Mantois Seine Aval, la Sorgem; et **3 maîtres d'ouvrage** : Green Eco Promotion, Elgéa Sylva, Leev Immobilier. De plus, deux partenaires rejoignent le PACTE : les Canaux et AMO-Architecture et Maître d'Ouvrage.

CHIFFRES CLÉS

- **1,3 million de m²** : c'est la surface que les signataires s'engagent à construire en bois d'ici à 2025
- **15 tonnes** : c'est la quantité de carbone stockée dans 1 hectare de bois comme dans 1 hectare de chanvre
- **38 signataires** dont 5 collectivités, 5 bailleurs sociaux, 13 aménageurs, 15 promoteurs immobiliers

Retrouver la liste complète des signataires du PACTE Bois-Biosourcés sur
<http://fibois-idf.fr/le-pacte-bois-biosources>

Anticiper la RE2020 et fédérer tous les acteurs de la ville et des filières forêt-bois et biosourcés françaises

Le PACTE Bois-Biosourcés vise à créer un écosystème vertueux, en fédérant autour d'un même objectif les acteurs de l'amont forestier, les entreprises de la transformation du bois et des biosourcés, et le secteur de la construction et de l'immobilier. Dans la lignée de la Charte Bois Construction Publique Exemple réalisée en 2015, il a été élaboré dans une démarche de co-construction : depuis janvier 2020, 6 ateliers ont réuni plus de 250 acteurs des filières bois, chanvre et paille ainsi que de l'aménagement et de la construction. Aussi, le PACTE permet d'anticiper la réglementation environnementale des bâtiments neufs (RE2020) qui a notamment pour ambition de diminuer l'impact carbone des bâtiments.

« Le PACTE Bois-Biosourcés incarne la solidarité entre les territoires, via la mise en place de relations vertueuses entre nos villes et nos forêts »
Paul Jarquin, Président de FIBois Île-de-France



Les engagements des 38 collectivités, aménageurs et maîtres d'ouvrage signataires du PACTE Bois-Biosourcés :

- **Réaliser, en 4 ans, entre 10% et 40% de constructions neuves ou réhabilitations (surface de plancher) en bois et/ou biosourcés.** La moitié des bâtiments devra intégrer du bois en structure.
- **Mettre tous les moyens en œuvre pour atteindre un objectif de 30% de bois et matériaux biosourcés français**, et utiliser impérativement du bois issu de forêts gérées durablement (100% PEFC, FSC, ou système de certification équivalent attestant de la gestion durable)
- **Mettre en place un ensemble de moyens** permettant de garantir l'atteinte des engagements de résultat : un référent bois, la montée en compétence des équipes de maîtrise d'ouvrage, le choix d'équipes avec la compétence bois, et le partage d'informations avec la communauté des signataire

Les engagements de FIBois Île-de-France : accompagner, accélérer et faciliter

FIBois Île-de-France s'engage à soutenir activement la communauté des signataires avec un ensemble d'outils, services, et formations adaptées, notamment en mettant en place, à partir de 2021, un **Observatoire de la construction bois et biosourcés en Île-de-France**.

FIBois Île-de-France accompagnera aussi les aménageurs et maîtres d'ouvrage souhaitant aller plus loin et contribuer aux pistes innovantes que porte déjà l'interprofession :

- **Les sujets de traçabilité des matériaux**, pour favoriser le déploiement des circuits courts
- L'accompagnement des acteurs de l'aménagement souhaitant contribuer financièrement à la **régénération de la forêt francilienne**
- **La création de démonstrateurs en bois feuillus** (en aménagement intérieur, extérieur et en structure), dans le but de valoriser la ressource forestière locale
- **La complémentarité et les ponts avec les labels et certifications** telles que BBCA, label Bâtiment Biosourcé, Bâtiment durable Francilien et E+C
- **L'intégration de matériaux bois et biosourcés dans les documents de planification** d'orientation de sa compétence (Plui, PCAET, PLH, SCOT,...)
- **L'intégration du bois et biosourcés les ouvrages d'art** (ponts, tunnels, passerelles piétonnes, cheminements, murs, tranchée couverte, digue, quais et autres ouvrages portuaires)
- La réalisation d'un démonstrateur sur le **réemploi** ou la **réutilisation** de matériaux bois ou biosourcés issus d'une déconstruction, en s'engageant en faveur d'une économie circulaire des matériaux

Plusieurs partenaires de la filière forêt-bois s'engagent aux côtés des signataires pour apporter les conditions de réussite : acteurs de l'amont forestier, certificateurs, constructeurs bois, charpentiers, architectes et Bureaux d'Études Techniques (BET), organisations professionnelles de la filière...

LES 10 NOUVEAUX SIGNATAIRES DU PACTE BOIS-BIOSOURCÉS

AVRIL 2021

*La signature du PACTE Bois-Biosourcés est placée sous le Haut Patronage de
Marc GUILLAUME, Préfet de la Région d'Île-de-France, Préfet de Paris.*

LES COLLECTIVITÉS

Mairie de Paris

« Avec ses 3 millions de m² d'équipements publics, La ville de Paris doit avoir un rôle moteur pour la transformation écologique du bâti et les changements de pratiques du secteur de la construction. C'est pour cette raison que nous souhaitons développer une démarche vertueuse pour nos constructions. Cela s'inscrit également dans une démarche territoriale, qui a pour but de diminuer l'impact de La ville de Paris sur le réchauffement climatique en utilisant des matériaux peu carbonés et locaux, mais également développer des impacts sociaux positifs. » Jacques Baudrier, Adjoint à la maire de Paris

<https://www.paris.fr/>

MAIRIE DE PARIS



Métropole du Grand Paris

« La Métropole du Grand Paris s'est engagée dans le PACTE Bois-Biosourcés car il répond pleinement à ses orientations en faveur de la transition écologique. La Métropole soutient toute démarche visant à la promotion de ces matériaux dans la construction et l'aménagement car ils permettent d'envisager de nouveaux projets vertueux visant l'excellence environnementale et la haute qualité architecturale. Deux ambitions qui se trouvent au cœur du futur Centre Aquatique Olympique mais aussi à travers certains projets d'Inventons la Métropole du Grand Paris (IMGP). Par ailleurs, les opérations d'aménagement d'intérêt métropolitain et la troisième édition d'IMGP constituent des opportunités de développement dynamique de ce partenariat. » Patrick Ollier, Président de la Métropole du Grand Paris

<https://metropolegrandparis.fr/fr>



Vallée Sud - Grand Paris

« L'impact environnemental des bâtiments sur l'ensemble de leur cycle de vie est au cœur des préoccupations du Territoire de Vallée Sud – Grand Paris. Le recours aux matières bois et plus généralement biosourcés dans les bâtiments publics est un des engagements de notre Plan Climat Énergie Territorial. Par la signature de ce PACTE, Vallée Sud - Grand Paris souhaite renforcer cet engagement et le faire connaître. C'est dans cette optique que le Territoire se fixera des objectifs d'intégration équivalents au niveau Bronze du PACTE dans un premier temps pour ensuite évoluer vers un niveau plus élevé et pourra inciter les autres maîtres d'ouvrage à suivre cette démarche. » Michel Guenneau, Directeur général des services

<https://www.valleesud.fr/fr>



Plaine Commune

« Les objectifs de notre Plan climat ne seront pas atteints sans l'apport du bois et des matériaux biosourcés. En signant le PACTE Bois-Biosourcés, Plaine Commune renforce son exemplarité, mais surtout envoie un signal politique clair et réaffirme les ambitions du territoire en matière de construction bas carbone. Ce PACTE s'inscrit dans la dynamique des Jeux Paris 2024 et en complément de la Charte partenariale « économie circulaire » de Plaine Commune qui encourage notamment le recours aux éco-matériaux dans les projets de constructions neuves. Plaine Commune, bénéficiera de la dynamique enclenchée par le PACTE pour engager un dialogue avec les aménageurs, les bailleurs et les promoteurs et transcrire les engagements du PACTE dans les outils règlementaires et opérationnels en révision (PLUi, Référentiel d'aménagement soutenable, Convention qualité construction neuve...) en prenant le soin d'évaluer l'impact sur les coûts de constructions et les équilibres d'opérations. » Mathieu HANOTIN, Président de Plaine Commune, Mairie de Saint-Denis.

<https://plainecommune.fr/>



LES AMÉNAGEURS

ESPACES
FERROVIAIRES



Espaces Ferroviaires

« Espaces Ferroviaires, filiale d'aménagement urbain et de promotion immobilière du Groupe SNCF, transforme les fonciers ferroviaires qui n'ont plus d'utilité d'exploitation en quartiers durables, et développe des opérations complexes de régénération urbaine à Paris. Pour aller plus loin dans son engagement responsable, fiabiliser son ambition bas carbone du quartier à l'immeuble et participer à la structuration des filières nouvelles, Espaces Ferroviaires est pleinement engagé dans le PACTE Bois Biosourcés ». Fadia Karam, Directrice Générale

<https://espacesferroviaires.sncf.com/>



SORGEM

« La SORGEM, aménageur public en Essonne, s'engage déjà aux côtés des collectivités locales dans la réalisation de quartiers urbains durables. La signature de ce PACTE Bois-Biosourcés, c'est l'opportunité pour la SORGEM de poursuivre cette démarche et de contribuer à l'effort de mise en œuvre de matériaux à faible impact sur l'environnement afin de construire, avec l'ensemble des acteurs, la ville bas carbone. » Frédéric Petitta, Président-directeur général

<https://sorgem.fr/>



EPAMSA

« Créé par décret en 1996, l'EPAMSA est un établissement public d'aménagement chargé d'opérations de développement sur le territoire de la Seine Aval, désormais Grand Paris Seine & Oise. Avec son expertise technique et son sens de l'innovation, l'EPAMSA est un partenaire clé du développement territorial, tant au niveau de l'élaboration que de la mise en œuvre des opérations. Avec la signature du Pacte, il cherche notamment à privilégier le développement de la construction bois sur l'ensemble du territoire de la Seine Aval. » Emmanuel MERCENIER, Directeur Général

<https://www.epamsa.fr/>

Ecole maternelle Vincent Auriol ©Charly BROYEZ



LES PROMOTEURS IMMOBILIERS



Elgéa Sylva

« Dans un contexte de diminution d'émission de gaz à effets de serre et notamment du dioxyde de carbone, l'utilisation du bois constitue une solution qui se développe.

Le système constructifs bois permettant tout à fait de répondre aux exigences liées à la réglementation thermique et environnementale. » Eric Lecoq, Directeur Général

<https://www.elgea-habitat.com/>



Green éco-promotion:

« Green éco-promotion, a fait le pari du bois dès sa création. 100% de nos projets sont en bois et isolés avec des matériaux biosourcés issus de forêts gérées durablement. Signer le PACTE marque notre engagement pour faire connaître les bienfaits de l'utilisation du bois et des matériaux biosourcés dans les bâtiments que cela soit en phase chantier ou dans le confort qu'ils prodiguent aux occupants. » Cecile VANDANGEON, Présidente

<https://greenecopromotion.fr/>



LEEV :

« Changer d'habitat, changer d'habitude, telle est la mission que s'est donnée Leev en proposant des logements confortables, innovants et écoresponsables conçus dans le souci d'allier qualité technique et qualité d'usage au service du bien-être. Nous avons choisi de réaliser tous nos immeubles en structure bois, éco-responsables et économiques sur le long terme. Être signataire du PACTE Bois-Biosourcés est donc tout naturel pour nous. » Maxime Brabant, Directeur Général

<https://www.leev.fr/>

LES NOUVEAUX PARTENAIRES DU PACTE BOIS-BIOSOURCÉS



AMO-Architecture et Maîtres d'Ouvrage

L'association AMO-Architecture et Maîtres d'Ouvrage a pour mission de faciliter le dialogue entre celui qui commande et celui qui conçoit pour faire émerger des projets de qualité. La dynamique de renouvellement que connaît aujourd'hui la commande invite à reconsidérer ce binôme et à convier investisseurs, usagers, entreprises, associations, exploitants et industriels au tour de table de la fabrication d'une ville capable.

<http://amo.asso.fr/>

Les Canaux

Les Canaux conseillent, forment et accompagnent les acteurs économiques engagés pour la solidarité et la planète, en France et à l'international. Les Canaux proposent des outils concrets à tous ceux qui souhaitent développer leur impact social et environnemental dans leur travail ou leur entreprise. Les Canaux animent La Maison des Économies Solidaire et Innovantes, vitrine de l'économie circulaire. Ce lieu fédérateur accueille des événements autour d'une économie engagée et de modes de production plus durables et responsables.

<http://lescanaux.com/>

LES CANAUX



AVEC LE SOUTIEN DE

MEMBRE DU RESEAU



À propos de FIBois Île-de-France :

FIBois Île-de-France, anciennement Francîlbois, est l'interprofession qui fédère depuis 2004 les acteurs de la filière forêt-bois en Île-de-France: les acteurs de l'amont forestier, les entreprises de la 1ère et 2ème transformation du bois, les structures engagées dans la construction bois (maître d'ouvrage, aménageurs, collectivités) ainsi que les acteurs du bois énergie. L'association fait se rencontrer la forêt, les entreprises de la transformation du bois (scieurs, charpentiers...) et le secteur de la construction en bois (maîtrises d'ouvrages, aménageurs, collectivités).

Contacts presse :

14 septembre

Stéphanie Morlat, stephaniemorlat@14septembre.com, 06 11 35 39 01

Alix Payelleville, alixpayelleville@14septembre.com, 06 59 00 88 89